

PROJET PEDAGOGIQUE

2021/2022

Périscolaire

Ville de Baisieux

Sous la direction de Bruno DUFOUR

1. Préambule

Tout organisme habilité à proposer des « séjours de vacances » ou des « accueils de loisirs pour des enfants ou des adolescents doit avoir un projet éducatif relatant ses finalités et sa politique. Le directeur, quant à lui, écrit le projet pédagogique avec son équipe d'animation pour y inscrire ses objectifs, le fonctionnement qu'il compte mettre en place, la définition du rôle de chacun. Par conséquent, toute personne n'adhérant pas au projet éducatif de l'employeur et/ou au projet pédagogique du directeur n'a aucunement sa place au sein de l'accueil de loisirs...

Qu'est- ce qu'un projet ?

Un projet, c'est « ce que l'on se propose de faire » nous dit le dictionnaire (Hachette le dictionnaire couleur édition 1992)

Deux mots sont à relever :

- Tout d'abord « faire ». On se situe au niveau de l'agir, de l'action. Faire un projet, ce n'est pas en discuter en l'air, mais prévoir quelque chose que l'on va réaliser.
- Ensuite, « se propose ». On voit bien qu'il s'agit donc d'un acte intentionnel, réfléchi, pensé à l'avance ; à l'opposé du réactionnel, de l'immédiateté.

*Ainsi, faire un projet, c'est décider ce que l'on va faire,
Pourquoi on va le faire
Et comment on va le faire*

L'organisateur :

La Mairie de Baisieux
707, rue de la Mairie
59780 Baisieux
03 20 19 63 63

La structure d'accueil :

Ecole Paul Emile Victor
200 rue Paul Emile Victor
59780 Baisieux

2. Principes généraux, objectifs et moyens

Le projet éducatif de la commune de Baisieux en quelques mots :

La commune, par l'intermédiaire de l'accueil de loisirs, considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir un citoyen à part entière, capable de respect d'autonomie et d'épanouissement.

Les 3 orientations principales de la commune :

- 1) Faciliter le développement de l'enfant par la construction de la personnalité, l'acquisition de l'autonomie et l'éveil à la curiosité, l'accès au savoir.
- 2) Contribuer à l'épanouissement social, culturel, intellectuel et sportif au sein du collectif.
- 3) Favoriser la citoyenneté

La réalisation de ces objectifs ne peut s'appuyer que sur une structure, une organisation solide mais aussi sur des principes éducatifs communs qu'il me semble important d'énoncer.

Nos objectifs opérationnels et les moyens qui en découlent

Développer une qualité d'accueil :

- Dans le sens le plus large du terme : enfants, parents, activités, équipe...
Comme :

- Accueil personnalisé de l'enfant (il est important de discuter, de s'intéresser aux enfants que l'on accueille)
- Fixer des repères dans la structure et les rôles de chacun : « *qui dit quoi, où, quand, à qui et comment ?* ainsi que les règles de vie.
(Fresque chez les petits pour délimiter les différents temps de la journée)
- Développer la transmission des informations internes, externes (parents, enfants, école, animateurs, mairie)
- Se remettre en question : privilégier le dialogue, l'échange, les réunions, les préparations, les bilans et ainsi évaluer notre projet.

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant :

L'épanouissement de l'enfant passe par l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilisation et de la socialisation. Que ce soit à travers les activités ou la vie quotidienne, ces notions doivent être présentes dans la démarche de l'équipe.

COVID :

Pour le moment nous ne pouvons pas travailler complètement l'autonomie sur le temps de cantine car ce sont les animateurs qui doivent gérer plus de la moitié des manipulations. En revanche, nous essaierons de proposer des activités qui permettront de la travailler autrement.

Tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant :

Il est indispensable de tenir compte des rythmes de vie de l'enfant.

Il nous faut tenir compte de la globalité de la vie de l'enfant : Ce qu'il vit chez lui, à l'école, en dehors, dans nos structures. Nous devons également tenir compte de son âge, de ses besoins. L'idée étant de coller au plus près de chaque individu.

Pour avoir la possibilité de conforter ou développer sa personnalité, son identité dans une vie sociale riche et diversifiée, des temps spécifiques seront organisés afin de pouvoir débattre d'un sujet, de s'exprimer sur la vie à la cantine et pleins d'autres sujets pourront y être traités.

**Attention : je précise qu'à cet âge, l'autonomie est bien sûr relative. L'enfant attend encore que l'adulte l'aide à fixer des objectifs à son activité et planifie son action.*

Néanmoins, l'autonomie se situe dans l'exécution, pendant laquelle il lui est laissé une marge de liberté à son projet.

Ces objectifs seront soumis à des critères de réussite que nous conviendrons avec l'équipe d'animation en début d'année. Etant donné que c'est une nouvelle direction qui est arrivée en cours d'année, ces critères seront mis en place lors de la prochaine rentrée.

3. L'engagement de chacun

Encadrer un accueil de loisirs, c'est travailler en équipe. Ceci implique une bonne définition des rôles de chacun, une parfaite confiance et une cohésion de tous.

Le directeur et l'adjoint :

Il est responsable du bon fonctionnement de l'accueil à tous les niveaux :

- Garant du projet éducatif de la Mairie
- Garant du bien-être physique, moral et affectif des enfants et de l'équipe
- Mise en place du protocole sanitaire relatif à la COVID 19

De ces contributions naissent des tâches :

- Recruter, informer et former le personnel éducatif, mais aussi veiller à son intégrité, ses qualités éducatives et pédagogiques.
- Être le représentant des intérêts des enfants et de l'équipe auprès des divers prestataires de service (transporteur, interventions extérieurs, services de la mairie)
- S'assurer que les enfants profitent de ces temps d'animations comme un moment de bien-être
- Inépuisables source d'idées à consulter sans prescription médicale !

L'animatrice/ l'animateur :

- Assure l'animation dans le cadre défini par le projet pédagogique
- Il est conscient de ses responsabilités
- Il est attentif à la bonne santé physique, morale et affective des enfants.
- Agit en véritable professionnel
- A envie d'être avec les enfants, d'être bien avec eux, de prendre du plaisir ensemble...
- Est capable de prendre des initiatives, de proposer des innovations enrichissantes pour tous.
- Est proche des enfants, connaît leurs aspirations, leurs craintes

- S'intègre dans l'équipe : écoute les autres, apporte ses connaissances...
- A un souci de formation et se remet en question régulièrement.

L'assistant sanitaire : C'est le directeur qui aura se rôle :

Titulaire du PSC1 ou équivalent, il prend connaissance de toutes les fiches sanitaires :

- Il lit les fiches sanitaires et recense les problèmes de santé (qui sont susceptibles d'avoir un intérêt pour le centre) et les transmet aux animateurs en charge des enfants concernés.
- Il classe les fiches sanitaires par ordre alphabétique pour que ce soit plus rapide à retrouver.
- Il vérifie que toutes les fiches sont correctement remplies et signées.

Il est responsable des trousse à pharmacie :

- Il veille à ce qu'elles soient correctement approvisionnées
- Il vérifie souvent si les dates des produits ne sont pas dépassées

Il est responsable du cahier d'infirmierie :

- Il veille à la bonne tenue des cahiers d'infirmierie, il passera chaque semaine prendre connaissances des différents bobos et signera lors de son passage.

L'animateur référent :

C'est le directeur qui délègue une partie de ses attributions à un animateur en qui il a confiance et qui saurait réagir rapidement et correctement en cas de problème.

Il est utilisé principalement pour répondre aux autres animateurs s'ils ont des questions et si le directeur n'est pas sur place.

Les animateurs sont recrutés avant la rentrée de septembre et d'autres pourront l'être en fonction des départs qui peuvent survenir pendant l'année ou à une augmentation de la fréquentation.

Le recrutement :

Une base d'animateur a été recrutée pour l'année. Le nombre d'animateurs est amené à être modifié en fonction de la possibilité de recrutements supplémentaires octroyés par la commune ou par les fermetures de classes par rapport à la COVID- 19.

4. Inscriptions et paiement

Les inscriptions se font le jour-même selon les besoins des familles. Paiement en début du mois suivant en fonction de la présence effective de l'enfant.

Les tarifs des différentes activités municipales sont votés par délibération au Conseil Municipal. Ils sont appliqués en fonction des revenus d'imposition des familles et calculés comme suit : revenus imposables divisés par le nombre part du foyer.

Les tarifs sont modulés en cinq tranches tarifaires

5. La sanction

Il me paraît important de définir quelle sera pour les enfants, la meilleure façon d'apprendre de ses bêtises et comment y remédier.

En premier lieu il faut bannir le mot punition (définition du dictionnaire : Action de punir, d'infliger un châtiment, une peine ; ce châtiment, cette peine) qui me paraît être un mot fort excessif pour encadrer des enfants.

Dans le cadre des enfants, lorsqu'il y a eu une grosse bêtise (insolence, violences, dégradations volontaires) il y a une sanction qui devrait être actée mais laquelle ?

- Laisser la possibilité aux enfants de racheter la bêtise qui a été faites. Il s'agit de REPARER sa bêtise.

Le but étant de faire une action qui sera bénéfique pour le collectif, rendre un service (tailler les crayons, ranger la bibliothèque, ramasser les papiers, trier les feutres et jeter ceux qui ne fonctionnent plus.

Un appel aux parents se fera après décision du directeur des accueils.

6. L'accueil d'un enfant « extraordinaire »

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes porteuses de handicap renforce désormais le principe du droit à l'accès au service public de l'éducation pour les enfants ou adolescents porteurs d'un handicap.

Nos locaux sont tous fonctionnels et adaptés à la venue d'un enfant porteur de handicap.

Un protocole a été mis en place au sein de la commune afin d'échanger avec la famille et d'avoir un premier contact avec l'enfant le directeur et l'animateur référent. C'est le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Ce document organise la vie quotidienne du participant dans un établissement. Il précise les traitements ou régimes alimentaires pour permettre d'assurer sa sécurité. Ce document doit être signé par les parents, du directeur de l'établissement et de l'animateur référent.

7. L'évaluation

Une évaluation se fera entre la direction et chaque animateur en 2 parties :

- Une évaluation de mi-parcours : la direction prendra comme outil la grille d'évaluation et relèvera les difficultés et les réussites de l'animateur.
- Une évaluation de fin d'année reprendra l'évaluation de mi- parcours pour constater des améliorations ou si des difficultés persistent.

Cette grille d'évaluation sera donnée aux animateurs pour qu'ils puissent connaître les points où ils seront évalués.

8. Les accueils périscolaires

Il y a donc 3 points à aborder dans ce projet pédagogique :

- L'accueil périscolaire du matin
- La pause méridienne
- L'accueil périscolaire du soir

L'organisation de ces 3 points se situent à 3 écoles différentes :

- L'école Paul Emile Victor (école publique)
- L'école Sacré Cœur (école privée)
- L'école Saint Jean-Baptiste (école privée)

➤ L'école Paul Emile Victor :

- L'accueil périscolaire du matin : (de 7h30 à 8h30)

7 animateurs sont positionnés sur ce service du matin. 6 animateurs s'occupent des enfants pendant qu'un seul accueille les familles.

Objectifs :

L'accueil du matin, est un moment difficile pour les enfants. Ils viennent de se lever et sont déposés plus tôt que d'autres enfants.

La séparation avec le parent est difficile. C'est pour cela que nous essaierons d'instaurer un cadre convivial avec des jeux d'éveils pour les plus petits comme pour les plus grands.

Ce temps de prise en charge permettra prioritairement aux enfants :

- D'échanger entre eux et/ou avec les animateurs.
- De commencer la journée en douceur, par des activités ludiques.

- La pause méridienne (de 12h à 14h)

Les objectifs de la pause méridienne

- Faire prendre conscience à l'enfant la nécessité de goûter.
- Avoir une cohésion, un échange entre tous les enfants, petits comme grands.
- Respecter le rythme de l'enfant.
- Sensibiliser les enfants au gâchis alimentaire et proposer des solutions contre ce gâchis.
- Pesée du gâchis chaque semaine ou chaque jour

Les maternels :

La majorité des animateurs qui s'occupent des maternelles sont les ATSEM de l'école, nous avons 1 animatrice supplémentaire en soutien des 3 ATSEM.

Chaque animatrice récupère sa classe et part aux toilettes et se lave les mains.

Pendant le repas, le personnel installe les enfants par classe. Distribue les bavoirs, servent un verre d'eau à chaque enfant.

Dans la salle, il y a un four pour garder au chaud le repas (entrées si elles sont chaudes et le repas à l'assiette). 1 membre du personnel API vient servir les assiettes, le personnel communal sert chaque enfant.

Attention, chaque enfant doit goûter à tous les éléments qui sont dans leurs assiettes.

Seuls les desserts ne sont pas obligatoirement goûtés pour éviter de jeter tout un yaourt ou fruit.

Le personnel sera attentif à découper certains aliments s'il faut aider l'enfant même si la viande et les fruits doivent être découpés en amont par le personnel API.

A la fin du repas, par classe, les enfants passent aux toilettes, les Petites sections et Moyennes sections partent au dortoir, pendant ce temps-là les Moyennes sections qui ne dorment pas et les grandes sections se réunissent dans une salle pour dessiner, colorier, en tout cas de se divertir dans le calme.

Il est important pour le personnel d'être créatif afin d'inciter les enfants à manger. Etant donné qu'ils ont une salle pour eux tout seuls, le personnel a la possibilité de prendre le temps d'échanger, d'encourager, de féliciter les enfants.

L'ATSEM des petites et moyennes sections est au dortoir tandis que les autres récupèrent leurs enfants de leur classe respective pour les emmener à leur maîtresse.

 Les élémentaires :

L'équipe arrive sur l'école pour 11h45. Chaque animateur est prêt dans la cour avec leur pochette de pointage, afin de récupérer leur classe qui leur est attitrée.

Les animateurs récupèrent à 12h les enfants. Dès qu'ils ont récupérés les enfants de leur classe, ils doivent pointer les enfants.

Lorsque le temps le permet, les enfants jouent au maximum à l'extérieur mais lorsqu'il fait trop froid ou s'il pleut, il y a un planning des salles (annexe 1) à respecter afin de ne pas se mélanger

Il y a donc plusieurs services :

12h : CE1, CE2 et CE1 et CE2 (sera constitué de deux animateurs)

12h20 CP (sera constitué d'un animateur)

13h : CM1 et CM2 (sera constitué de deux animateurs)

Voici l'organisation globale que doit respecter chaque groupe en entrant en cantine :

A l'arrivée d'un groupe, l'animateur calme et fait ranger les enfants, recompte si son groupe est bien complet. (Le groupe aura déposé leurs manteaux aux porte-manteaux de leur classe)

Il annonce les chiffres au personnel de la société de restauration.

Il prépare les plateaux des enfants et vérifie en même temps que chaque enfant prenne bien, une entrée, un plat et un dessert, c'est une OBLIGATION.

Les enfants entrent, disent bonjour et commencent à récupérer leur plateau.

Lorsque les enfants ont tout récupéré, les enfants ont des tables attitrées en fonction de leur classe, ils s'y installent et peuvent commencer à manger leur entrée.

Pendant ce temps-là, l'animateur doit servir à chaque enfant un verre d'eau (et plus à la demande) et une tranche de pain. L'animateur doit inciter l'enfant à goûter, et/ou manger les différents éléments servis.

L'animateur doit effectuer un travail d'observation et de communication avec l'enfant pour tenter de déceler les raisons pour lesquelles l'enfant ne mange pas si c'est le cas. Tout questionnement et informations importantes doivent être remontés au directeur pour voir s'il faut rencontrer les familles.

Lorsque l'enfant a terminé son repas, il part, avec l'autorisation de son animateur, débarrasser son plateau à la desserte et retourne s'asseoir. Lorsque la totalité du groupe a terminé de manger, l'animateur repart avec son groupe et va récupérer les manteaux et part jouer dans la cour ou dans une des salles assignées en cas de mauvais temps.

A 13h50, tous les groupes (Sauf PS et MS) sont dans la cour et attendent leur maîtresse. L'animateur fera part à la maîtresse du comportement ou des problématiques rencontrées avec un des enfants de sa classe.

Son service est terminé à 14h

- L'accueil périscolaire du soir : (de 16h30 à 18h30)

8 animateurs seront positionnés sur ce service. 7 animateurs s'occuperont des enfants et 1 animateur restera à l'entrée pour accueillir les familles

Le déroulement :

Les animateurs récupèrent les enfants dans la cour. Ils ont chacun un groupe et ont une salle définie à l'avance.

Un panel d'activité est proposé entre chaque période (entre les vacances). Ça pourra varier entre les activités manuelles, des petits jeux et des jeux sportifs sans contact.

L'équipe veillera à :

- Être accueillante, polie et à l'écoute
- Être garante de la sécurité affective et physique de chaque enfant
- De proposer des activités variées adaptées à l'âge des enfants
- De ne jamais laisser partir un enfant seul sans autorisation ou avec une personne qui n'est pas autorisée à récupérer l'enfant
- De rendre les salles d'accueils dans un état impeccable avant la fin de journée.

Nous ne communiquerons pas de planning d'activités mais plutôt un panel d'activités que nous pourrons faire entre deux périodes de vacances. Cela nous permettra de changer plus facilement d'activités et surtout de laisser le choix aux enfants.

Les enfants qui sont en accueil du soir seront récupérés par leurs parents entre 16h45 et 18h30

RAPPEL : L'ACCUEIL DU SOIR FERME SES PORTES A 18H30 après cette heure, nous ne sommes pas assurés pour garder les enfants. Un avertissement pourrait être envoyé aux familles retardataires récurrentes jusqu'à une exclusion temporaire.

Les objectifs :

- Orienter les activités proposées vers le jeu et le loisir ; c'est la fin de la journée et l'enfant est peu enclin à trop se concentrer.
- Laisser le choix des activités aux enfants.
- Laisser une liberté importante aux enfants, on limite les règles, ce n'est pas l'école.

➤ L'école Sacré Cœur :

Ecole privée de la commune, les accueils du matin et du soir sont à leur charge, il est demandé de s'occuper de la pause méridienne.

- La pause méridienne : (11h30- 13h30)

6 animateurs sont positionnés sur ce service, 3 en maternel, 3 en élémentaire. Nous avons à disposition :

- 2 salles de cantine, 1 maternelle, 1 élémentaire
- 1 salle de sport
- 1 cour avec son préau
- 1 salle d'activité (salle de garderie)

Voici l'organisation globale que doit respecter chaque groupe en entrant en cantine :

A l'arrivée d'un groupe, l'animateur calme et fait ranger les enfants, recompte si son groupe est bien complet. (Le groupe aura déposé leurs manteaux aux porte-manteaux de leur classe)

Il annonce les chiffres au personnel de la société de restauration.

Il prépare les plateaux des enfants et vérifie en même temps que chaque enfant prenne bien, une entrée, un plat et un dessert, c'est une OBLIGATION.

Les enfants entrent, disent bonjour et commencent à récupérer leur plateau.

Lorsque les enfants ont tout récupéré, les enfants ont des tables attirées en fonction de leur classe, ils s'y installent et peuvent commencer à manger leur entrée.

Pendant ce temps-là, l'animateur doit servir à chaque enfant un verre d'eau (et plus à la demande) et une tranche de pain. L'animateur doit inciter l'enfant à goûter, et/ou manger les différents éléments servis.

L'animateur doit effectuer un travail d'observation et de communication avec l'enfant pour tenter de déceler les raisons pour lesquelles l'enfant ne mange pas si c'est le cas. Tout questionnement et informations importantes doivent être remontés au directeur pour voir s'il faut rencontrer les familles.

Lorsque l'enfant a terminé son repas, il part, avec l'autorisation de son animateur, débarrasser son plateau à la desserte et retourne s'asseoir. Lorsque la totalité du groupe a terminé de manger, l'animateur repart avec son groupe et va récupérer les manteaux et part jouer dans la cour ou dans une des salles assignées en cas de mauvais temps.

A 13h20, tous les groupes (Sauf PS et MS) sont dans la cour et attendent leur maîtresse. L'animateur fera part à la maîtresse du comportement ou des problématiques rencontrées avec un des enfants de sa classe.

Son service est terminé à 13h30

➤ L'école Saint Jean Baptiste :

Ecole privée de la commune, l'accueil du matin est à leur charge, mais nous devons organiser un accueil. La garderie du soir pour les maternels de 16h30 à 18h30 et garderie après étude de 17h30 à 18h30 pour les élémentaires.

Nous disposons :

- 1 réfectoire
- 1 salle de sport
- 1 cour

- *La pause méridienne* : 11h45 – 13h45

4 animateurs sont prévus pour le service de cantine. C'est d'abord aux maternelles de venir manger en cantine de 12h à 12h45 et le temps de faire la désinfection de la salle, ce sera aux élémentaires de passer à la cantine de 13h à 13h45.

Voici l'organisation globale que doit respecter chaque groupe en entrant en cantine :

A l'arrivée d'un groupe, l'animateur calme et fait ranger les enfants, recompte si son groupe est bien complet.

Il annonce les chiffres au personnel de la société de restauration.

L'enfant doit avoir 3 propositions, une entrée, un plat et un dessert, c'est une OBLIGATION.

Les enfants entrent, disent bonjour et vont s'asseoir sur leur place déjà définie.

Les enfants ont des tables attirées en fonction de leur classe, ils s'y installent et peuvent commencer à manger leur entrée.

Pendant ce temps-là, l'animateur doit servir à chaque enfant un verre d'eau (et plus à la demande) et une tranche de pain. L'animateur doit inciter l'enfant à goûter, et/ou manger les différents éléments servis.

L'animateur doit effectuer un travail d'observation et de communication avec l'enfant pour tenter de déceler les raisons pour lesquelles l'enfant ne mange pas si c'est le cas. Tout questionnement et informations importantes doivent être remontés au directeur pour voir s'il faut rencontrer les familles.

Lorsque l'enfant a terminé son repas, il part, avec l'autorisation de son animateur, débarrasser son plateau à la desserte et retourne s'asseoir. Lorsque la totalité du groupe a terminé de manger, l'animateur repart avec son groupe et part jouer dans la cour ou dans une des salles assignées en cas de mauvais temps.

A 13h30, tous les groupes (Sauf PS et MS) sont dans la cour et attendent leur maîtresse. L'animateur fera part à la maîtresse du comportement ou des problématiques rencontrées avec un des enfants de sa classe.

Son service est terminé à 13h45

- L'accueil du soir : de 17h30 à 18h30 pour les élémentaires / de 16h30 à 18h30 pour les maternels

2 animateurs sont positionnés sur ce poste. 1 animateur pour les maternels et 1 animateur pour les élémentaires.

Les animateurs récupèrent les enfants au niveau de l'école. L'accueil du soir se fait dans la salle où les enfants mangent le midi.

Les animateurs doivent proposer des jeux calmes, du dessin et de la lecture. Il est tard et les enfants ont déjà été concentrés assez longtemps dans la journée pour se lancer dans la réalisation d'une activité complexe, sauf si l'enfant est en demande.